

## Réfugiés : doit-on les laisser se noyer ?



La dernière conférence proposée par le Cercle était en phase avec l'actualité, au premier plan des médias, abordant le sauvetage des naufragés en Méditerranée, majoritairement des personnes fuyant les conflits armés et la misère économique.

L'organisation **SOS Méditerranée**, représentée ce jour-là par Pierre Calfas, Christine et Benoît Fannièr, est une association créée en 2015 et entièrement financée par des dons privés. Elle a permis d'affréter le navire « Aquarius » dont le port d'attache est Marseille. Ce navire sillonne la Méditerranée entre la Libye et les côtes italiennes, route principale des embarcations de fortune, inadaptées à la haute mer où s'entassent des centaines de personnes, souvent vouées à une fin tragique.

Illustrant leurs propos d'un film, les conférenciers ont commenté le déroulement d'une mission du navire : L'Aquarius est positionné en haute mer au Sud de l'Italie, et peut intervenir rapidement dans les eaux internationales, au plus proche des zones de détresse se situant au large des côtes Libyennes, où se produisent la plupart des naufrages.

A bord, un équipage expert du sauvetage et une équipe médicale de Médecin Sans Frontières accueillent les naufragés, prodiguent les premiers soins, mettent à l'abri les plus vulnérables et coordonnent les évacuations sanitaires les plus graves.

Les opérations de sauvetage se font suivant les règles internationales, en totale coordination avec le « Maritime Rescue Coordination Center » (MRCC) basé à Rome.

Ce sont cent opérations de sauvetage qui ont été effectuées par l'Aquarius depuis 2016, et 11 000 personnes qui ont pu être secourues depuis l'entrée en service de l'Aquarius mais la Méditerranée reste le plus grand cimetière avec 30 000 victimes depuis le début des années 2000.

Les États européens tentent de lutter principalement contre les passeurs, via l'opération « Frontex » qui permet aussi d'effectuer certains sauvetages.

Quelles solutions pour endiguer ce flot migratoire désespéré ? C'est reposer le problème du développement économique de l'Afrique que seules les autorités politiques pourraient traiter, de même que les conflits armés, mais les intérêts divergeant des grandes puissances et des gouvernements locaux sont tels qu'il est illusoire de croire à une résolution à court terme de ce problème.

Il est réconfortant de constater que ce sont des actions citoyennes comme celles de SOS Méditerranée (reconnue cause nationale) qui nous réconcilient avec les valeurs humanitaires souvent occultées.

C'est grâce aux dons du grand public, des mécènes, des fondations, des entreprises et des associations citoyennes, mais aussi de nombreuses personnalités du monde maritime, scientifique ou de la société civile qui soutiennent cette action que SOS Méditerranée peut agir.

Après cette conférence intense en évocation de faits tragiques, le partage d'un apéritif entre le public et les intervenants a été l'occasion de remercier les membres de SOS Méditerranée pour leur engagement.

C. Marcarelli

## Annonces

Séance publique organisée par AFMTELETHON **KATULU ?**

**Rencontres autour de livres sur « Tolérance, rêve ou réalité, un désir d'humanité »**

**Jeudi 7 décembre 2017 à 18h30**  
Salle du Clos Blancheton à CARNOUX

Entrée libre et gratuite  
Échanges suivis d'un apéritif offert  
Plus d'info : [www.carnouxprogres.wordpress.com](http://www.carnouxprogres.wordpress.com)



Le Cercle Progressiste Carnussien et son groupe « KATULU ? » s'associent aux manifestations organisées dans le cadre du TELETHON 2017 à Carnoux.

Pour prolonger votre envie de lecture, ils vous donnent rendez-vous à leur stand le 8 décembre 2017 à partir de 18h dans la salle du Mont Fleuri pour une vente de livres d'occasion dont les bénéfices seront versés au TELETHON.

Nous vous proposerons un large choix de livres : romans, romans policiers, essais et livres pour la jeunesse.

Nous vous remercions de votre présence et de votre générosité.

# LE JOURNAL DU

POUR CHANGER LE MONDE, IL FAUT LE PENSER AUTREMENT



N° 35 – Novembre 2017

## Feu de forêt : une menace bien réelle !

La ville de Carnoux, entourée de massifs forestiers, fait partie de ces communes provençales particulièrement exposées au risque de feu de forêt. Entré en vigueur en janvier 2014, le plan de prévention des risques liés aux feux de forêts (PPRIF) qui impose des obligations liées en particulier au débroussaillage mais aussi aux constructions et activités dans les secteurs les plus exposés, recense ainsi plus de 50 départs de feu qui ont impacté le territoire communal depuis

Et cet été, le samedi 19 août 2017, la commune de Carnoux a connu un nouvel épisode comparable et qui a de nouveau menacé le même secteur qu'en 2005, ce qui vient confirmer pour ceux qui auraient tendance à l'oublier la réalité de cette menace saisonnière. Alors que la végétation était très sèche après la canicule survenue fin juillet et que le mistral soufflait avec des rafales à 70 km/h, plusieurs départs de feu d'origine criminelle se sont produits vers 17h30 dans le quartier de la Pérussonne,

Les rotations des Canadairs ont été très nombreuses en fin d'après-midi et à nouveau le lendemain matin dès 6h30, alors que la zone calcinée fumait encore de manière sporadique. Les pompiers ont lutté toute la nuit contre l'incendie qui se propageait également vers Carpiagne, mais ont réussi à le maîtriser vers 23h. Il a fallu, comme en 2005, procéder à l'évacuation des vacanciers du centre de vacances Odalys ainsi que certains des habitants dont les maisons ont été léchées par les flammes.

Comme en 2005, l'action des pompiers a été remarquablement efficace sur ce nouvel incendie dont les conséquences auraient pu être dramatiques pour la ville de Carnoux, où l'habitat est très dense avec de nombreux pins et thuyas facilitant la propagation du feu d'une parcelle à une autre. En définitive, seuls quelques arbres ont effectivement brûlé, endommageant au passage des cabanons de jardin, mais toutes les maisons ont pu être épargnées et aucune victime n'est à déplorer.

Il n'en demeure pas moins que le spectacle de désolation qu'offrent les pinèdes calcinées en bordure de l'avenue Jean Bart, vient rappeler une fois encore et pour de longues années, à quel point notre commune, nichée dans un écrivain de forêt méridionale, est exposée à ce risque de feu de forêt et combien sont nécessaires les mesures de débroussaillage qui concernent tous les propriétaires de maisons situées à proximité de zones boisées...

M. Vincent



1973, date de création de la base de données Prométhée, le dernier en date étant celui du 4 août 2005.

à Aubagne, près de la clinique de la Casamance.

Ce jour-là, rappelons-nous, deux foyers avaient été allumés près du cimetière des Fenestrelles à Aubagne, et ils avaient consommé près de 200 ha en direction de Carnoux, menaçant sérieusement les habitations situées en limite nord de Carnoux et nécessitant l'évacuation du centre de vacances alors dénommé Shangri-La. Les deux lignes haute tension les plus menacées avaient été coupées à titre préventif, privant momentanément d'électricité plus de 15 000 foyers, tandis que le trafic ferroviaire était totalement interrompu entre Aubagne et Cassis. Trois pompiers avaient même été légèrement blessés dans le tunnel ferroviaire sous la colline de Carnoux. A l'époque, plus de 600 pompiers avaient été engagés pour sauver les habitations de Carnoux d'une destruction sinon inévitable.

Atteint par le vent, l'incendie s'est rapidement propagé vers le sud et est arrivé jusqu'en bordure de l'avenue Jean Bart à Carnoux où il menaçait les premières maisons vers 18h30. Comme en 2005 et pour les mêmes raisons, les deux lignes à haute tension ont été coupées, le trafic ferroviaire entre Aubagne et Cassis a été interrompu dès 19h, l'accès à Carnoux depuis l'autoroute A50 a été fermé et la circulation sur la RD 41 a été arrêtée. Près de 4000 voyageurs ont ainsi été contraints de passer la nuit à bord des trains ou dans les gares de Nice, Toulon ou Marseille...

La mobilisation des services de lutte contre l'incendie a été remarquable, comme en 2005, avec plus de 600 pompiers mobilisés très rapidement, aidés par d'importants moyens aériens.



Retrouvez les comptes-rendus de nos conférences sur <http://carnouxprogres.wordpress.com>

## Pourquoi adhérer ? Pour au moins une bonne raison

Plus nous sommes nombreux, plus nous avons de poids vis-à-vis de la mairie de Carnoux et des élus locaux, aux côtés d'autres associations citoyennes, pour défendre nos idées

Recopiez ou découpez ce bulletin et envoyez-le à l'adresse ci-contre, avec un chèque de 20 euros à l'ordre du Cercle Progressiste Carnussien.

Les statuts de l'association vous seront adressés sur simple demande.

Nom : Prénom :  
Adresse :  
Tél. : E-mail :  
Signature :

**Votre aide financière est essentielle pour éditer notre journal, organiser nos conférences et réaliser nos actions. Les dons sont possibles.**

Le Cercle Progressiste Carnussien  
24 rue Joliot-Curie  
13 470 CARNOUX en PROVENCE

<http://carnouxprogres.wordpress.com>

N° ISSN 2263-648X  
Directeur de la publication : Michel Motré  
Imprimerie : Illicopress

## On nous prend pour des billes !

Souvenez-vous, le CICE, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi mis en place sous Hollande. Il avait été présenté comme une mesure qui devait développer l'économie et créer 1 million d'emplois selon le MEDEF.

Mais le 4 octobre, le Comité de suivi du CICE en a publié une évaluation, indiquant qu'il a permis de créer ou de préserver de l'ordre de 100 000 emplois sur la période 2013 à 2015.

Il aura fallu 60 milliards d'euros pour créer 100 000 emplois, soit 600 000 euros d'argent public par emploi sauvé ou créé. A titre de comparaison, les 479 275 emplois aidés que le Gouvernement actuel veut supprimer coûtent, en 2016,

4,2 milliards d'euros soit 8760 euros par emploi : **68 fois moins cher qu'un emploi CICE !**

**Mais quand est-ce que la Cour des Comptes mettra son nez là-dedans, au lieu de s'occuper du temps de travail des enseignants ?**

Face à ce vrai **scandale d'État**, que croyez-vous que notre jupitérien Président fit ? Il continue et signe. En 2019, les entreprises recevront deux CICE : le premier sous forme de baisses de charges et le second comme avant, au titre de 2018 !

**Sans ce CICE, le déficit de la France serait proche de 2%.** Mais pour diminuer le déficit, on préfère couper à la machette dans les dépenses publiques près de 9,3 milliards d'euros.

Pourtant, la dernière étude du FMI sur la lutte contre les inégalités publiée le 11 octobre 2017, préconise de rétablir une progressivité plus grande de l'impôt sur les revenus les plus élevés, signalant qu'« **il n'existe pas de preuves empiriques solides montrant que cette progressivité a été préjudiciable à la croissance** » !

Alors, que M. Macron nous raconte que sa politique c'est du réalisme et du pragmatisme, NON !

Sa politique, c'est une soumission à une idéologie libérale totalitaire et aveugle qui n'accepte aucune contradiction et qui ne s'appuie sur aucune réalité économique !

A. Boulesteix

## Carnoux debout, Carnoux en marche, Carnoux avance !



La ville de Carnoux-en-Provence qui vient de fêter en 2016 son jubilé connaît bien des transformations urbanistiques et architecturales, dont le parc Tony Garnier qui jouit maintenant d'une belle fréquentation familiale et ouvre l'horizon sur la bastide de La Crémaillère.

Le slogan naguère lisible à son entrée des Barles, *Carnoux-en-Provence, cité résidentielle et touristique entre mer et montagne* a été remplacé par la formule plus dynamique **CARNOUX AVANCE !** que l'on peut découvrir au-dessus de photographies de synthèse présentant la future mairie. Ces affiches annoncent aux citoyens et aux visiteurs une vaste rénovation de la mairie visant à favoriser la

qualité de l'accueil et du travail, et à faciliter l'accès pour tous dont les personnes handicapées ainsi que les parents avec des enfants en poussette.

Dans le cadre de la reconfiguration des bâtiments publics du centre-ville, nous voyons apparaître, à l'entrée de la rue Tony Garnier, les fondations du kiosque qui abritera le nouveau Point d'Accueil Tourisme. Auparavant situé sur la place de la mairie dans une construction exigüe, le P.A.T. est actuellement installé dans un petit local de la Résidence des Genets sur le Mail.

Comme chacun peut le constater, les travaux d'extension des pôles administratif et touristique avancent.

Le programme de rénovation du pôle administratif a eu pour conséquence de faire disparaître des locaux associatifs anciens situés le long de la rue du 14 juillet. Ce fait ajouté au constat d'une dispersion des antennes associatives nous invite à avancer une proposition. Elle se fonde sur l'intérêt manifesté par la municipalité aux nombreuses associations dont les membres

bénévoles contribuent au rayonnement comme à la vie de la cité. Eu égard aux économies d'emploi d'agents municipaux ainsi réalisées et pour encore mieux répondre aux besoins des citoyens, la création d'une **Maison des Associations** permettrait de doter la ville, outre d'un lieu identifié facilitant les contacts, d'un espace de mutualisation des initiatives et de rencontre. Nul doute que le Conseil Départemental apporterait son soutien à ce projet comme il l'a encore récemment fait pour la création de la salle de chant du Centre Culturel. La réhabilitation de salles et de locaux existants à l'arrière de La Crémaillère constituerait une possibilité.

Grâce à cet équipement du type de la Maison de l'Europe et de la Vie Associative de Cassis ou de la Maison des Associations de Gémenos, la ville de Carnoux irait encore plus de l'avant !

M.Motré



## Cercle, vous avez dit cercle ? Pourquoi ?



République naissante, créèrent le Cercle catholique des ouvriers (cercle qui fait partie de ceux que l'on nomme les cercles blancs). Cela conduisit alors les républicains et les démocrates

Créé en 2001 avec le statut d'association Loi 1901, le **Cercle Progressiste Carnussien s'inscrit dans ce droit fil.** Il est porteur des valeurs de la société citoyenne et de toutes les idées progressistes dans leur diversité et leur richesse. Par ses activités, il s'attache à favoriser l'information, la participation et les rencontres entre citoyens, à créer des lieux permanents de débats relatifs à l'évolution de la Société, tant sur les aspects sociaux, culturels, éducatifs, économiques que sur les grands enjeux planétaires, à développer la démocratie participative.

Les cercles en Provence constituent un ensemble d'assemblées et de lieux où la transmission de savoirs se conjugue avec le sens de la convivialité. Cercles Républicains, de l'Union, des Travailleurs, de la Renaissance ou Progressistes, ce sont tous des exemples vivants de sociabilité.

*Rappel : L'idée de progrès est liée, à une tendance des Lumières (XVIIIème siècle) qui pensaient pouvoir transformer le monde à partir de la diffusion de connaissances dotant les êtres humains des moyens intellectuels nécessaires à la mise en cause et à la transformation de la société d'Ancien Régime ...et cela demeure une acception valide !*  
Le progressisme à l'heure actuelle s'attache à défendre des idéaux comme l'égalité entre les humains, quels que soient leurs origines, leurs nationalités et leur sexe, ainsi que la laïcité. Dans le domaine économique, il défend les valeurs sociales et écologistes. En quelques mots, **progressiste s'oppose à réactionnaire.**

N.B. Dans les discours depuis un an, l'adjectif « progressiste » fait l'objet d'un usage abusif. C'est ce que souligne M. EdenWeld (*Marianne* février 2017) « A force de vouloir rassembler les "progressistes" des deux bords, l'ancien ministre de l'Economie oublie de s'adresser aux perdants de la mondialisation ». En effet, dans le discours de la République en marche (LRM), le terme progressiste ne se réfère pas au concept de progrès social mais plutôt à celui de nouveauté au sens où l'emploient les néolibéraux.

M. Motré

Quand il s'est agi en 2001 de nommer notre association, c'est le terme de « cercle » qui fut choisi en référence au patronyme de nombreuses associations nées du désir de sociabilité au milieu du XIXème siècle dans notre région, Provence et Pays Niçois, ainsi qu'en Gascogne.

Ces cercles, autrefois appelés aussi « chambrées », se sont constitués différemment selon leur localisation, citadine, périurbaine ou rurale, et aussi selon les valeurs qui les sous-tendent, républicaines (en opposition aux réactionnaires, royalistes ou dévots), de bienfaisance, religieuses, culturelles, corporatistes et économiques ou encore liées à une origine commune comme c'est le cas du Cercle Garibaldi fondé par des travailleurs sardes des (ex-) chantiers navals de La Ciotat.

On peut ainsi trouver plusieurs cercles au sein d'une même commune avec une distinction à la fois géographique et idéologique. Ainsi à Fuveau, situé en haut près de l'église, on trouve le Cercle St-Michel créé en 1877 qui promeut la culture et la tradition provençale et, en bas, le Cercle Philharmonique qui depuis 1835 développe une éducation musicale et instrumentale.

A Roquefort-La-Bédoule, il existe toujours le Cercle Républicain des Travailleurs. Comment s'est-il constitué ? Deux ans après l'adoption de la constitution de 1875 qui renforçait la République, les libertés et la démocratie, les monarchistes et les cléricaux ligués contre la Troisième

du secteur à s'établir en association de défense de la jeune République. Ainsi naquit en 1879 le Cercle républicain (classé parmi les cercles rouges) qui s'implanta au plus près des usines à La Bédoule, alors hameau de Roquefort.

Dans le Haut-Var, subsistent des cercles à visées coopératives (alimentaires et vinicoles) et économiques, pour la plupart installés dans des salles attenantes à des bars, dont les activités sont maintenant orientées vers des organisations de fêtes, de jeux (pétanque) et de loisirs comme la chasse, la pêche ou la musique.

Les cercles constituent des associations qui souvent, faute de locaux dédiés, requièrent de la bonne volonté conjugée à une passion certaine.

Elément de l'idéal républicain, le cercle constitue une réponse toute simple au fait d'individualisme et à l'esprit de liberté qui caractérise le Provençal.

